

AMUNDI ACTIONS EURO SELECT ESR - F

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/01/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **50,03 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **31/01/2025**
Actif géré : **63,58 (millions EUR)**
Indice de référence : **100% MSCI EMU**

Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI ESG IMPROVERS EURO ESR - F, nourricier de AMUNDI ESG IMPROVERS EURO - N vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à investir dans des actions d'entreprises principalement de la zone euro.

Votre investissement est réalisé au travers de AMUNDI ESG IMPROVERS EURO - N, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités. L'objectif consiste à sélectionner essentiellement parmi les actions de la zone euro, les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme afin de sur-performer l'indice MSCI EMU NR tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

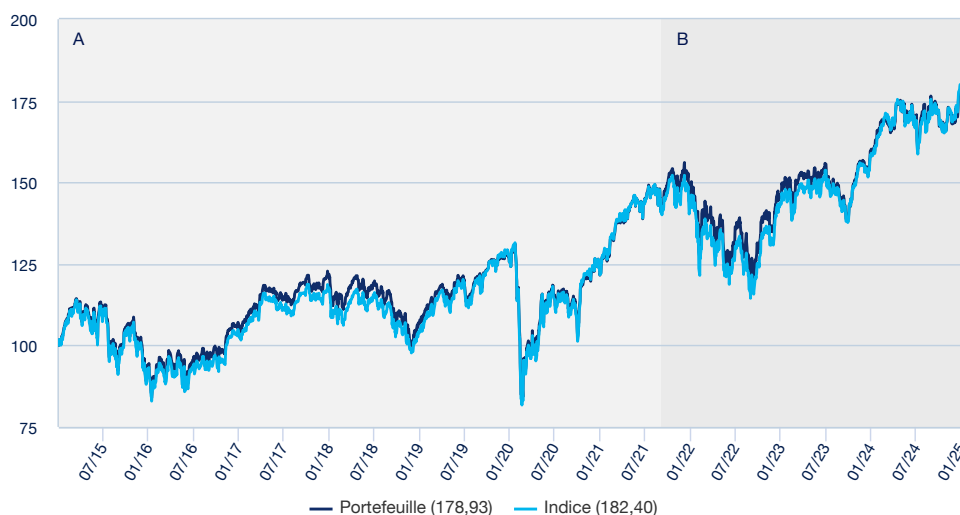
⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE est mis en nourricier

B : A compter du 8 octobre 2021, changement d'indice de référence et évolution de la stratégie d'investissement.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	31/12/2024	31/12/2024	31/10/2024	31/01/2024	31/01/2022	31/01/2020	30/01/2015
Portefeuille	5,82%	5,82%	7,04%	12,02%	20,99%	42,17%	76,91%
Indice	7,27%	7,27%	8,81%	14,95%	26,51%	44,86%	80,39%
Ecart	-1,45%	-1,45%	-1,77%	-2,93%	-5,52%	-2,69%	-3,49%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	8,07%	16,11%	-12,09%	24,81%	-2,99%	24,91%	-13,36%	11,37%	3,27%	8,97%
Indice	9,49%	18,78%	-12,47%	21,03%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%
Ecart	-1,42%	-2,67%	0,39%	3,78%	-0,06%	-3,54%	-0,61%	0,92%	0,54%	1,91%

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	11,32%	14,51%	20,32%
Volatilité de l'indice	11,37%	14,61%	21,27%
Tracking Error ex-post	2,45%	3,08%	3,00%
Ratio d'information	-1,19	-0,52	-0,13
Ratio de sharpe	0,73	0,28	0,30

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-63,24%
Délai de recouvrement (jours)	2 222
Moins bon mois	10/2008
Moins bonne performance	-18,86%
Meilleur mois	04/2009
Meilleure performance	18,87%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Nombre de lignes	43	221

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Commentaire de gestion

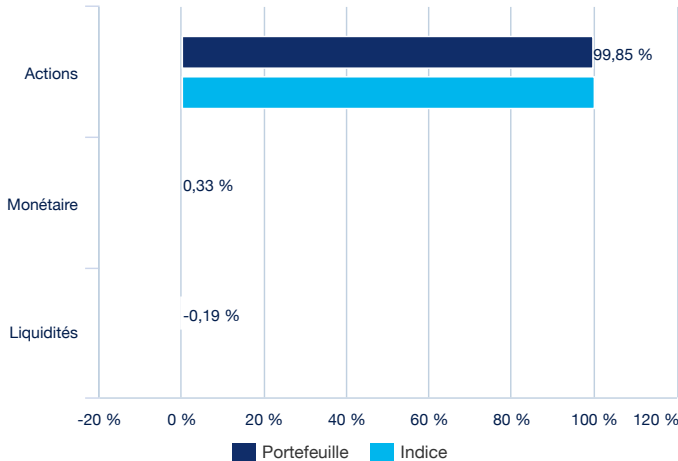
Janvier a été un mois de transition pour l'économie mondiale, marqué par l'attente de l'installation de l'administration Trump le 20 janvier, suivie de la signature de 45 décrets présidentiels et des premières annonces, notamment une augmentation des droits de douane sur les produits mexicains, canadiens et chinois. L'Europe continue de souffrir d'un manque de dynamisme économique, tandis que la Chine semble garder ses cartes en main pour se positionner face aux États-Unis. La situation au Proche-Orient s'améliore avec l'annonce d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, mais l'armée russe progresse en Ukraine après plusieurs mois de repli, renforçant ainsi la position de négociation de V. Poutine face à D. Trump et les européens. Les marchés financiers affichent globalement une tendance positive, avec une baisse des taux d'intérêt, une performance positive des actions et des matières premières, ainsi qu'une relative stabilisation du dollar.

La tendance positive des marchés d'actions s'est maintenue en janvier avec une progression de 3 % pour le MSCI ACWI en USD. Fait rare, l'Europe a terminé en tête, le Stoxx 600 enregistrant une hausse de 6,3 %, soutenu par le DAX 30 (+9,2 %) et le CAC 40 (+7,7 %). Le S&P 500 n'a progressé que de 2,7 %, atteignant néanmoins un nouveau sommet, tandis que le Nasdaq Composite a reculé de -0,6 %. La cherté du marché américain, alors que la Fed adopte une approche prudente et que les entreprises phares de l'IA subissent des pressions suite à la sortie du chinois DeepSeek, contraste avec la faiblesse du positionnement en Europe et la poursuite du desserrement monétaire en zone euro. Les marchés émergents (MSCI EM +2 %) sont restés en retrait, pénalisés par la force du dollar et l'incertitude géopolitique liée aux tarifs douaniers. La volatilité des actions est restée modérément élevée, le VIX oscillant entre 15 % et 19 %.

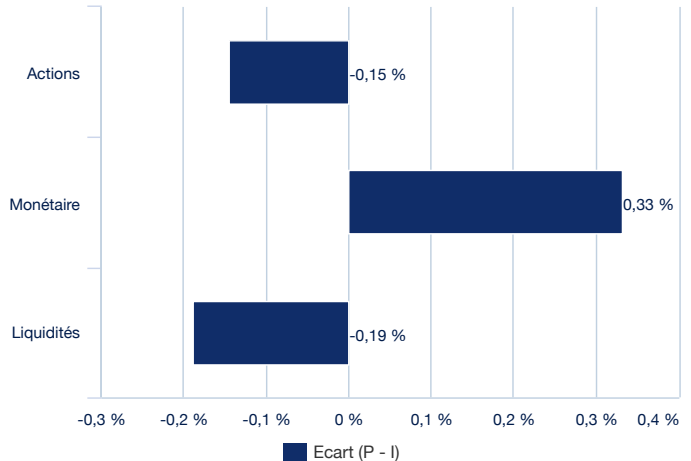
En janvier, les marchés se sont inscrits en hausse avec une surperformance notable des marchés actions européens. Cet optimisme s'explique notamment par les premières actions du président Trump et le soulagement dû à l'absence immédiate de hausses généralisées des tarifs douaniers. Il a ainsi indiqué que des droits de douane universels ne font pas partie de ses priorités. Les investisseurs ont perçu son attitude comme un signe de négociations plus transactionnelles et stratégiques. Toutefois, l'espoir pourrait être de courte durée, la probabilité restant élevée de voir des droits de douane imposés début février. Mr Trump a évoqué vouloir imposer des droits de douane de 25% sur les importations en provenance du Canada et du Mexique ainsi que des taxes de 10% sur les produits chinois. Si l'Europe est exemptée à ce stade, les menaces restent de mise. L'autre point positif a été la réitération de mesures et de souhaits pro-croissance. Il a notamment annoncé un plan massif d'investissements dans l'intelligence artificielle et les datacenters, sa volonté d'imposer à hauteur de seulement 15% les sociétés qui produisent aux États-Unis et son désir de voir une baisse des taux d'intérêt et du prix du pétrole. Outre les droits de douane, le sujet du mois a été le lancement par l'entreprise chinoise DeepSeek d'un modèle d'intelligence artificielle qui serait hautement compétitif en utilisant une fraction des ressources de calcul nécessaires pour des modèles comparables, tout en inférant à un coût bien plus faible. Cela a entraîné une vente massive des titres liés directement ou indirectement à l'intelligence artificielle dans les secteurs des semi-conducteurs, de l'électrification ou de la construction de data centers. Après la digestion de cette annonce, les titres se sont repris car il semble beaucoup trop tôt pour conclure que les investissements de la technologie américaine dans le développement de l'IA sont exagérés. Plus probablement, la concurrence permettra une augmentation de la vitesse d'adoption et des cas d'utilisation de l'intelligence artificielle ce qui est positif pour la croissance via les gains de productivité l'effet déflationniste. N'oublions pas la saison des résultats d'entreprises qui débute. A ce stade, en Europe et aux États-Unis, elle s'avère positive avec respectivement 62% et 80% des entreprises qui battent les attentes au niveau des bénéfices. Au niveau des ventes les chiffres sont aussi solides avec 83% des sociétés européennes et 78% de sociétés américaines au-dessus des attentes. Les secteurs qui se démarquent positivement sont les financières et les valeurs des secteurs de la consommation discrétionnaire et de la technologie. Concernant notre gestion nous avons augmenté notre surpondération en accroissant notre position sur les actions européennes qui présentent des valorisations peu exigeantes avec plusieurs catalyseurs potentiels. En effet, outre l'Euro faible, une politique pro-croissance de l'Allemagne post-élection, un nouveau plan de relance en Chine et une potentielle fin du conflit entre la Russie et l'Ukraine seraient des éléments positifs. Au niveau de la sélection de titres, nous avons globalement augmenté la cyclicité des portefeuilles en renforçant nos positions sur le secteur du luxe, les services logiciels et les valeurs financières aussi bien l'assurance que la banque. A contrario nous avons diminué nos positions dans les secteurs de la distribution des télécoms et de l'agro-alimentaire. Nous avons aussi effectué des arbitrages dans le secteur des semi-conducteurs et de l'automobile.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

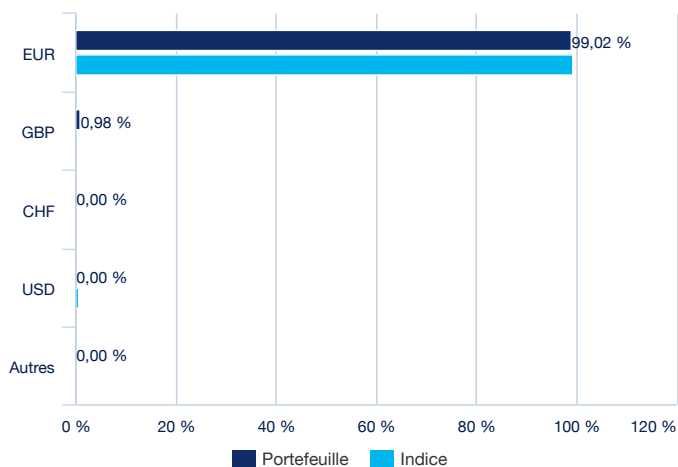


Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



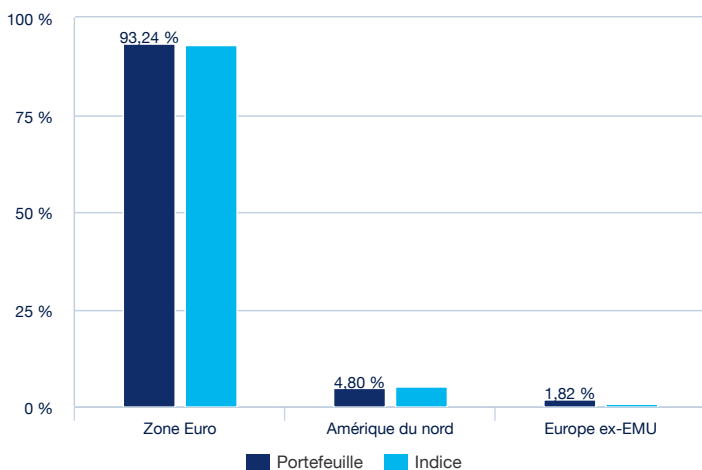
ACTIONS ■

Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

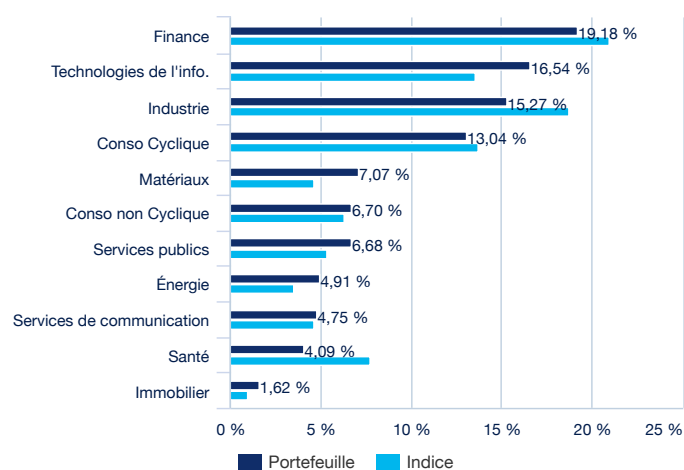


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

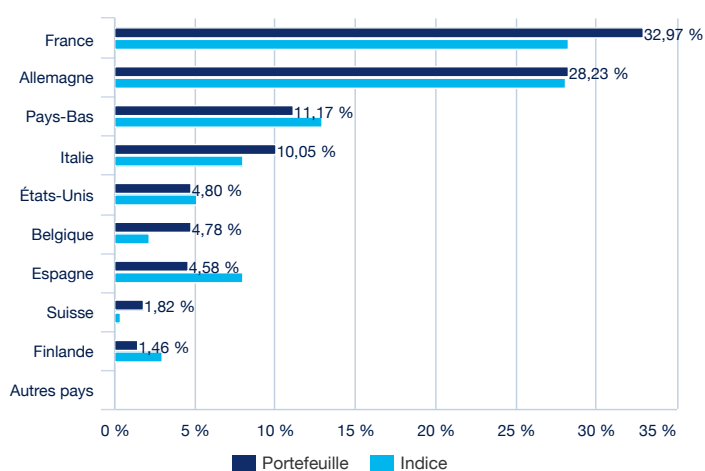
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



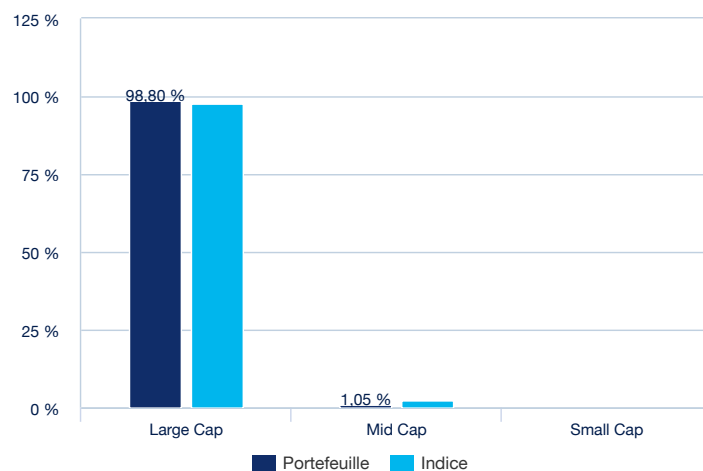
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



ACTIONS ■

Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	5,27%
ASML HOLDING NV	5,14%
SIEMENS AG	4,97%
TOTALENERGIES SE	4,91%
SAP SE	4,38%
ALLIANZ SE	4,03%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,82%
INTESA SANPAOLO SPA	3,65%
KBC GROUP NV	3,35%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	3,00%
Total	42,51%

ACTIONS ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	15/12/1997
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion directs annuels maximum	0,10% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,80%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions internationales
Code AMF	990000066229
Nom du fonds maître	AMUNDI ACTIONS EURO SELECT

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.